



Les recensions de l'Académie d'avril 2026¹

Terres australes françaises : au carrefour des imaginaires / sous la direction de Ludovic Martel et Frédérique Chlous

Éd. Presses universitaires indianocéaniques, 2025

Cote : In-4 2370 (Delafosse)

« Terres australes françaises : au carrefour des imaginaires » apparaît comme un ouvrage important pour les sciences humaines et sociales sur les TAAF sur sa perspective innovante et son ambition théorique. Les thématiques abordées ont été peu investies et font apparaître les Terres Australes Françaises (TAAF) comme un observatoire privilégié des relations entre territoire, savoir, pouvoir et imaginaire.

Cet ouvrage a comme atout une grande diversité méthodologique basée sur des archives, de l'iconographie, des journaux personnels, des récits, des entretiens, des observations de terrain, de la philatélie et autres matériaux documentaires permettant d'appréhender les TAAF sous de multiples perspectives et conduisant à une intelligibilité pluridisciplinaire d'ensemble des TAAF.

L'ouvrage contribue à enrichir un champ encore peu investi en sciences humaines et sociales, en donnant une épaisseur culturelle et narrative à des espaces souvent saisis à travers les seuls registres géopolitique, écologique ou administratif.

Le livre s'articule autour de 5 grands chapitres traitant de l'imaginaire insulaire, l'histoire des îles australes, les pratiques scientifiques ordinaires, l'expérience de la rotation du Marion Dufresne et les formes de gouvernement des humains et des autres vivants.

Cette approche est explicitement inscrite dans une analyse diachronique des imaginaires, attentive à leurs constructions, à leurs mises en scène et à leurs transformations historiques. Cette orientation fait de l'"imaginaire" non un simple thème décoratif, mais une catégorie d'analyse capable d'articuler histoire, anthropologie et études des représentations.

Dans les imaginaires des TAAF, les oiseaux marins et les mammifères marins occupent une place structurante, en tant qu'ils condensent à la fois la valeur emblématique de la biodiversité australe, l'intensité des pratiques scientifiques, la mémoire des exploitations passées et la portée patrimoniale contemporaine de ces territoires. Ils apparaissent ainsi comme des opérateurs



¹ Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



symboliques majeurs, au croisement de l’imaginaire du sanctuaire, de la connaissance écologique et des politiques de conservation.

Ce livre offre une lecture riche des TAAF en les restituant comme des espaces à la fois matériels et imaginés, gouvernés et rêvés, scientifiques et symboliques, ce qui en fait une contribution précieuse pour les chercheurs travaillant sur l’insularité, les marges, les politiques de conservation et les régimes contemporains de patrimonialisation.

En situant les imaginaires des TAAF dans une « toile plus vaste de récits portés sur l’insularité », les travaux sur la Polynésie rappellent que les mythes territoriaux et les imaginaires insulaires s’élaborent à partir d’origines spatiales et temporelles entremêlées, et non à partir de territoires clos sur eux-mêmes. Parallèlement, le livre des imaginaires des TAAF peut être rapproché des imaginaires polynésiens ou māoris parce qu’il interroge lui aussi la fabrique symbolique d’îles éloignées, la mise en récit des marges et la production d’attachements à des espaces océaniques. Mais il ne faut pas confondre une analyse des imaginaires territoriaux français avec une cosmologie autochtone océanienne.

En résumé, les imaginaires des TAAF relèvent d’un triple montage : imaginaire du bout du monde, imaginaire du laboratoire et imaginaire du sanctuaire. La force de cette configuration est de produire un territoire hautement légitime ; sa faiblesse est de masquer partiellement les choix politiques, institutionnels et symboliques qui rendent cette légitimité possible.

Virginie Tilot de Grissac